



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Lundi 12 juillet 2004

COMPTE-RENDU

(La liste des Présents et Excusés est intégrée au compte-rendu p.8)

Michel DELEBARRE, Ancien Ministre d'Etat, Député-Maire de Dunkerque, Président de RAFAEL ouvre la séance à 9h35 en accueillant tous les membres présents (cf. *Liste des participants*). Il salue particulièrement les représentants des nouvelles structures membres (*Communauté d'agglomération de Valenciennes Métropole, la Caisse des dépôts et des Consignations et la Communauté de communes de Flandres Lys*). Il précise que la Communauté de communes Flandres Lys, qui a émis le souhait de participer aux travaux de RAFAEL, est la première intercommunalité rurale à rejoindre la dynamique du Réseau.

Michel DELEBARRE rappelle le déroulé de la matinée :

- de 9h30 à 10h30

Assemblée Générale ordinaire

- de 10h30 à 12h30

Comme c'est devenu la coutume¹, à l'issue de chaque Assemblée Générale de RAFAEL, est organisée une **rencontre-débat sur une thématique spécifique**. Cette année et comme suite à la demande de **Jacques SANTROT**, Président de l'association "**Les Villes Européennes de la Grande Vitesse**", Maire et Président de la Communauté d'agglomération de Poitiers, Michel DELEBARRE rappelle qu'une rencontre-débat sur **les enjeux du développement de la Grande Vitesse Ferroviaire à l'échelle locale et européenne**, se tiendra suite à l'Assemblée Générale ordinaire.

Il précise que, eu égard à la nature de ce sujet et afin que ce débat soit le plus riche possible, un certain nombre de personnalités du Nord Pas de Calais ont été invitées à cette occasion.

¹ *Pour mémoire* : l'Assemblée générale 2003, « la nouvelle donne énergétique pour les collectivités territoriales en 2004 » par Gérard MAGNIN, Délégué Général d'Energie-cités ; l'Assemblée Générale 2002, « l'Etat d'avancement des réflexions prospectives à l'heure de l'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement et de développement du Territoire », par Daniel GOUZZI, Directeur Général Adjoint du Conseil Régional Nord Pas de Calais et Pierre-Jean LORRENS, Directeur de la Direction Plan, Prospective et Evaluation de la Région ; l'Assemblée Générale 2001, « L'état du haut débit dans le Nord-Pas de Calais », par Georges BISIAUX, MSI, Conseil Régional Nord-Pas de Calais et Philippe BOUDOUIN, Directeur d'études à l'IDATE ; l'Assemblée Générale 2000, « Présentation des conclusions de l'étude de la liaison ferroviaire Valenciennes-Mons », Eric WOERTH, cabinet Arthur Andersen ; ...

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

a) Adoption du compte-rendu de l'Assemblée générale du 07 juillet 2003 (cf. dossier préparatoire p. 4)

A l'invitation de **Michel DELEBARRE**, les membres approuvent, à l'unanimité, le compte-rendu de la dernière Assemblée Générale.

b) Adoption du rapport d'activité 2003 et recueil des observations sur le rapport d'étape 2004 (cf. dossier préparatoire p.12)

Michel DELEBARRE présente le rapport d'activités 2003. Il souligne que les travaux des différents groupes de travail se sont inscrits, pour 2003, dans la continuité des grandes orientations du Réseau à savoir : le transports et les liaisons ferroviaires, les technologies de l'information et de la communication et les grands sujets d'intérêt commun.

Sur le dossier relatif aux sujets d'intérêt commun, **Michel DELEBARRE** rappelle que de nouvelles pistes de travail avaient été lancées lors de l'Assemblée Générale du 7 juillet 2003, notamment, celle de la nouvelle donne énergétique pour les collectivités ou encore celle relative au développement des télévisions de proximité.

Les rapports ne soulevant ni question ni observation, ils sont adoptés à l'unanimité.

c) Dossiers financiers.

Michel DELEBARRE invite **Christian DRUELLE**, expert-comptable du Réseau a présenté les documents financiers.

Christian DRUELLE invite les membres à parcourir le compte de résultat 2003 et souligne le résultat positif à hauteur de 2 126 € (soit 14 000 FF) brut sur l'exercice comptable 2003 contre une perte de 21 115 € (soit 138 000 FF) en 2002.

Christian DRUELLE rappelle que l'Association dispose, en SICAV, 38 512 € valorisés (soit 253 000 FF). Aucune SICAV n'a été vendue cette année.

A l'issue de la présentation du Bilan et du compte de résultat de l'exercice 2003, **Michel DELEBARRE** invite les membres à poser des questions ou émettre des observations.

Aucune observation n'étant émise, les membres approuvent les comptes de l'exercice 2003 à l'unanimité.

Christian DRUELLE poursuit sa présentation en détaillant le compte de résultat prévisionnel 2004.

Ce dernier présente un déficit de 14 259 € (soit 93 500 FF) en ayant intégré notamment les cotisations au Club National des Réseaux de villes et à l'Association « Les villes européennes de la grande vitesse ».

Cette perte s'explique pour l'essentiel par les charges exceptionnelles à hauteur de 11 500 € correspondant au coût d'emménagement et de déménagement du siège de RAFHAEL à l'Espace International, et au surcoût annuel de 1 852 € (12 000 FF) relatif au loyer réglé par convention à l'Agence d'Urbanisme de Lille.

Michel DELEBARRE remercie **Christian DRUELLE** pour cette présentation de la situation financière de l'Association et indique que pour financer ce déficit, il faudra donc puiser dans nos réserves. Celles-ci **s'élèvent**, à ce jour, à : **50 223 € (SICAV + livret)**.

Il propose aux membres présents de **prélever sur le livret** du Crédit Lyonnais pour régler le coût dû à ce déménagement.

Le prévisionnel 2004 est approuvé à l'unanimité.

d) Détermination du taux de cotisation 2005

Michel DELEBARRE rappelle le taux actuel des cotisations annuelles :

- pour les membres fondateurs : 7 622 € (50 000 FF)
- pour les villes : 0,04 € / habitant (0,26 FF / habitant)
- pour les intercommunalités : 0,01 € / habitant (0,065 FF / habitant)
- pour les membres actifs entreprises : 305 € (2 000 FF)
- pour les individuels : 30 € (200FF)

Il rappelle que lors de l'AG de juillet 2003, il avait été souligné que :

- au regard des orientations, ce sont les intercommunalités qui sont le plus intéressées pour suivre les travaux du Réseau RAFHAEL,

En 2003, nous ont rejoint :

- la Communauté d'agglomération de MAUBEUGE VAL DE SAMBRE
- la Communauté d'agglomération du CALAISIS
- la Communauté d'agglomération d'ARTOIS COMM
- la Communauté Urbaine d'ARRAS
- la CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

En 2004 :

- la Communauté d'agglomération VALENCIENNES METROPOLE
- la Communauté de Communes FLANDRES-LYS

Aujourd'hui, nous sommes donc 32 membres actifs : 13 villes, 12 intercommunalités, 2 institutions régionales (CRCI, CR NPDC), 4 entreprises (Crédit Lyonnais, BPN, Euraille, Lille Grand Palais), 1 partenaire, la CDC.

- le taux de cotisation actuel pour les villes est 4 fois plus important que pour les intercommunalités.

Michel DELEBARRE rappelle que, lors de l'AG 203, cette question avait été évoquée et que **Dominique CRESSON**, Délégué Général du Réseau, avait été chargé de préparer un rapport sur la question de la répartition des cotisations.

Michel DELEBARRE précise que, suite à un contact de **Dominique CRESSON** avec **Philippe DURET**, Conseiller Municipal de Tourcoing, Conseiller Communautaire de LMCU et Trésorier de RAFHAEL, qui n'a malheureusement pas pu être présent à cette réunion et s'en est excusé, il apparaît que, la proposition du taux de cotisation pour l'année 2005 pourrait être la suivante :

- multiplier par deux la cotisation des intercommunalités
- diviser par deux la cotisation des villes
- garder un taux stable pour les membres fondateurs et les entreprises partenaires

Il s'agira également de demander un soutien financier plus conséquent au Conseil Régional Nord Pas de Calais.

Michel DELEBARRE indique qu'il souhaite être mandaté par l'Assemblée Générale afin de faire les démarches nécessaires auprès des structures membres et de s'assurer de l'adoption générale de cette proposition.

En cas de consensus, ces nouveaux taux de cotisation seront appliqués dès 2005.

Dans le cas contraire, les taux de cotisation resteront les mêmes que ceux appliqués en 2004.

L'Assemblée approuve cette proposition à l'unanimité.

* * *

Avant de passer aux perspectives de travail du Réseau, **Michel DELEBARRE** précise que l'année 2003 a été une année électorale importante et que, par conséquent, le Réseau RAFHAEL n'a pas, conformément aux us, organisé de grande rencontre d'élus sur les orientations retenues.

PERSPECTIVES DE TRAVAIL DU RÉSEAU

Michel DELEBARRE rappelle les orientations choisies lors de la dernière Assemblée Générale de RAFHAEL (*cf. Comptendu de l'Assemblée Générale du 07 juillet 2003, p.4*) et les pistes de travail évoquées à cette occasion.

1. dossier TRANSPORTS/LIAISONS FERROVIAIRES

le dossier « VALENCIENNES – MONS »

Sur ce dossier, **Michel DELEBARRE** indique que **l'étude de potentiel est en cours de finalisation**. Les conclusions de cette étude de potentiel seront présentées lors d'une réunion à venir du Comité de pilotage.

Dans l'attente de l'officialisation des résultats de cette étude, il semblerait que les conclusions de l'étude indiquent qu'il n'existe pas d'intérêt économique à une réouverture de cette liaison.

Michel DELEBARRE souligne l'importance de continuer à suivre ce dossier et propose que soit organisé, sous la présidence de **René VANDIERENDONCK**, Maire de Roubaix, Vice-Président du Conseil Régional et Président du groupe de travail Transport de RAFAHÉL, une réunion afin d'entendre les conclusions de cette étude et de faire le point sur ce dossier avec les acteurs concernés.

L'Assemblée marque son accord avec cette proposition.

2. dossier TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

a) le montage financier des projets d'infrastructures hauts débits :

Sur la question du montage financier des projets d'infrastructures hauts débits, **Michel DELEBARRE** rappelle qu'il avait été retenu, lors de la dernière réunion de l'Assemblée Générale, d'organiser une réunion du groupe de travail TIC présidé par **René VANDIERENDONCK** afin de formaliser une proposition concrète en direction du Conseil Régional. Cette réunion n'a pas eu lieu et ne pouvait se tenir avant les échéances électorales...

Michel DELEBARRE souligne l'importance de ce sujet pour l'ensemble des agglomérations du Nord-Pas de Calais et propose de continuer le débat avec les représentants du Conseil Régional en charge de ce dossier.

L'Assemblée Générale approuve cette proposition.

b) l'accompagnement des collectivités et des PME/Très Petites Entreprises

Michel DELEBARRE rappelle que la compétitivité des PME/TPE sera fonction de leur capacité à utiliser les TIC. Dans ce contexte, il est important de trouver une complémentarité pour répondre aux besoins des collectivités territoriales et aux besoins des PME/TPE.

Dans cette perspective, **Michel DELEBARRE** propose d'organiser à l'automne une rencontre sur « l'utilité des réseaux de télécommunications haut débit pour les territoires et pour les PME/TPE » avec Pierre de Saintignon, Vice-Président du conseil Régional Nord Pas de Calais en charge du développement économique afin d'obtenir un éclairage sur les souhaits et les options régionales en la matière.

L'Assemblée Générale approuve cette proposition.

b) Poursuivre la concertation et les échanges techniques au sein du groupe technique TIC, animé par Dominique CRESSON, Délégué Général

Michel DELEBARRE indique que, la mise en place d'un groupe technique TIC, animé par **Dominique CRESSON**, rencontre un vif succès. Ce groupe technique se réunit une fois tous les deux mois. Les prochaines réunions seront consacrées :

En septembre : « l'Etat en Région en matière de TIC : l'exemple du NPDC » avec l'intervention de Alain DUCASSE, Chef de mission "Aménagement numérique du territoire" DATAR

A l'automne : rencontre avec les opérateurs de télécommunication présents dans le NPDC sur le montage financier des dossiers d'infrastructures haut débit, dans le cadre d'un partenariat public/privé

3. dossier SUJETS D'INTERET COMMUN

TELEVISIONS LOCALES TELEVISION NUMERIQUE

Michel DELEBARRE rappelle que lors de l'Assemblée Générale 2003, les représentants de RAFHAEL ont souhaité initier un travail d'inventaire sur l'existant en matière de télévisions de proximité sur le territoire Nord-Pas de Calais et la Belgique transfrontalière.

Michel DELEBARRE remercie **Dominique CRESSON** pour la réalisation du document « Les télévisions de proximité dans le NPDC et la Belgique Transfrontalière », et remet, en avant-première, aux représentants de RAFHAEL, un exemplaire de ce document. Il invite **Dominique CRESSON** à présenter brièvement ce document et à faire un point rapide sur le dossier TNT.

Dominique CRESSON rappelle que le « Paysage Audiovisuel de Proximité » (PAP) évolue, avec l'ouverture de la publicité pour la distribution, le lancement des appels à candidatures en hertzien analogique et les évolutions législatives. La loi sur les communications électroniques et les services de communication audiovisuelle vient modifier les règles juridiques en renforçant et en clarifiant le rôle des collectivités territoriales, désormais, compétentes, sur tous les supports, pour l'édition de chaînes locales.

S'agissant de l'inventaire des initiatives en la matière sur le territoire du Nord Pas de Calais et de la Belgique transfrontalière, **Dominique CRESSON** indique que :

- Il s'agit d'une « photographie » au 12 juillet 2004 de l'existant sur nos territoires,
- Aucun travail de recensement en la matière avait été mené jusqu'à présent,
- La démarche de RAFHAEL a été très bien accueillie par l'ensemble des acteurs de l'audiovisuel du NPDC,
- Les initiatives sont nombreuses (14 ont été répertoriées) et disparates (en terme de moyens financiers et humains),
- Les attentes et les souhaits des acteurs concernés sont nombreux,
- Les instances régionales (Conseil Régional et CRRAV) ont montré un vif intérêt pour ce travail.

Par ailleurs, concernant le dossier de la TNT, **Dominique CRESSON** précise le Conseil supérieur de l'audiovisuel a fixé les dates de lancement de la télévision numérique terrestre (TNT) : la date de début des émissions est fixée au 1er mars 2005 pour les chaînes hertziennes analogiques existantes bénéficiant d'un droit de reprise intégrale et simultanée en mode numérique et pour les chaînes en clair de la TNT. Pour les chaînes payantes de la TNT, la date de début des émissions est fixée au 1er septembre 2005. Ces chaînes devront débuter l'exploitation commerciale du service dans un délai de 6 mois. Enfin, rien n'a été décidé pour le multiplex R5 qui doit accueillir la télévision locale.

Michel DELEBARRE remercie **Dominique CRESSON**. Il indique aux membres de RAFHAEL que la ville de Valenciennes, porteuse du CANAL LOCAL VALENCIENNOIS, a sollicité RAFHAEL afin de co-organiser et d'accueillir la journée d'échange que nous envisageons sur le thème des télévisions de proximité. **Michel DELEBARRE** propose d'organiser cette rencontre au mois de septembre à Valenciennes.

L'Assemblée Générale approuve cette proposition.

NOUVELLE DONNE ENERGETIQUE

Michel DELEBARRE rappelle que :

- depuis juillet 2004, la **libéralisation du marché de l'Energie** permet aux collectivités de choisir leurs opérateurs,
- lors de l'AG 2003, RAFHAEL avait reçu Gérard MAGNIN, Délégué Général d'Energie-Cités afin de mesurer les enjeux de cette nouvelle donne énergétique pour les collectivités
- les dernières Assises Nationales de l'Energie se sont tenues à Dunkerque en janvier 2004 sur le thème « l'ouverture du marché aux collectivités territoriales ». L'ensemble des membres du Réseau ont été conviés à cette occasion.

Michel DELEBARRE précise que lors de l'AG 2003, les représentants du Réseau avait retenu le principe d'organiser une réunion avec les Directeurs Généraux des Services de nos structures ainsi que les élus concernés afin de les sensibiliser au sujet. Cette dernière n'a pas eu lieu suite à l'organisation, dans la même semaine, d'une réunion sur le même sujet par le réseau RENET.

Comme suite à de multiples contacts avec **Hervé PIGNON**, Délégué régional de l'ADEME et avec **Bruno FRIMAT**, CR NPDC, co-animateur du Réseau RENET, ces derniers nous ont sollicité afin d'examiner quelles pourraient être les conditions d'un portage de RENET par RAFHAEL et ce, afin que les collectivités prennent davantage en charge cette thématique. Ils seraient prêts à mettre des moyens humains et financiers à disposition du Réseau afin d'animer cette thématique

Dans ce contexte, **Michel DELEBARRE** propose de mettre en place un groupe d'élus ainsi qu'un groupe technique permanents sur le sujet de la donne énergétique. Ce groupe de travail aura pour première mission d'examiner la demande de l'ADEME, et voire quelles pourraient être les modalités d'une convention entre RAFHAEL, l'ADEME et de Conseil Régional sur le portage d'une telle animation territoriale.

L'EUROPE ET LE TRANSFRONTALIER

Michel DELEBARRE rappelle que lors de l'AG de juillet 2003, il avait proposé l'organisation d'une rencontre avec Pierre LEGUE, DG Regio, de la Commission Européenne, sur le thème « Le regard de l'Europe sur les expérimentations transfrontalières ».

Michel DELEBARRE souligne l'importance de cette question à l'heure où apparaît de nouvelles formes de coopération au niveau transfrontalier et européen avec notamment la notion de District Européen.

Il propose à l'Assemblée d'organiser cette rencontre afin d'éclairer les membres de RAFHAEL sur ces nouvelles formes de coopération.

L'Assemblée Générale approuve cette proposition.

URBANISME COMMERCIAL

Sur ce dossier, **Michel DELEBARRE** indique que suite aux élections régionales de mars 2004, **René VANDIERENDONCK** a pris la délégation Politique de la Ville et Aménagement du Territoire. Aussi, cette nouvelle délégation le légitime pour porter le dossier Urbanisme commercial.

Michel DELEBARRE rappelle que le constat est simple : les commissions départementales d'équipement commercial, sous la tutelle de la préfecture de département, ne sont pas adaptées aux grands projets d'équipement commercial, qui, souvent, représentent des enjeux régionaux voire transfrontaliers.

Michel DELEBARRE informe les membres que lors d'un récent déplacement à BIRMINGHAM, il a mesuré pleinement comment les opérateurs commerciaux peuvent contribuer à la revalorisation d'une agglomération d'un million d'habitants et de son centre ville. Il précise que les dernières réformes du gouvernement en la matière interdisent désormais l'implantation des grands centres commerciaux à la périphérie des villes.

Enfin, il propose de continuer à réfléchir sur la possibilité de mettre en place une Commission Régionale d'Urbanisme Commercial voire dans un deuxième temps une commission transfrontalière.

Pierre BALAY, représentant de la CRCI, confirme que l'appareil juridique actuel en la matière est inadapté aux situations que rencontrent les territoires. Il suggère de regarder de plus près les pistes liées au Droit à l'expérimentation concédée par le Gouvernement à la région.

Par ailleurs, **Pierre BALAY** précise que le dossier avance. Le schéma d'urbanisme commercial du département du Nord a été adopté. La Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie continue le travail de recensement qu'elle a initié depuis plusieurs mois. Ce travail confirme que pour aucune agglomération le dispositif actuel n'est satisfaisant.

NOUVELLES PISTES DE TRAVAIL

Michel DELEBARRE informe les membres du Réseau que certains représentants officiels ont fait remonter des propositions intéressantes relatives à de nouvelles pistes de travail pour RAFHAEL.

Ainsi, **Philippe DURET**, Conseiller Municipal de Tourcoing, Conseiller Communautaire de LMCU et Trésorier de RAFHAEL suggère que le Réseau puisse s'investir dans « une réflexion d'intérêt commun, allant au delà de la relation « Dessertes locales et maillage européen pour aborder la question de l'asphyxie progressive de nos villes ».

Bernard DELEBECQUE confirme l'intérêt de travailler sur le thème de la décongestion des villes. Il indique qu'un certain nombre de structures travaillent sur ce sujet et suggère que RAFHAEL se rapproche de ces dernières et plus particulièrement du Réseau ACCESS qui travaille sur les mobilités.

Michel DELEBARRE approuve cette proposition et ajoute qu'il sera souhaitable sur ce sujet de travailler en collaboration avec les agences d'urbanisme de nos territoires.

Par ailleurs, **Philippe DURET** propose de réfléchir à la thématique « traitement et valorisation des déchets ».

Michel DELEBARRE souligne le nombre important de structures travaillant sur ce sujet et indique qu'il sera intéressant de regarder cette thématique sous l'angle des « effets de seuil ».

Sur ces deux suggestions, décongestion des villes et traitement / valorisation des déchets, **Michel DELEBARRE** propose aux membres du Réseau de recenser où sont les éléments de réponse à ces enjeux. Il s'agirait donc, dans un premier temps, de regarder ce qui existe en la matière.

L'Assemblée Générale approuve cette proposition.

Noël MALVACHE interpelle les membres présents sur les problèmes que rencontrent les collectivités au niveau de l'élaboration des schémas de planification tel que le SCOT ou le PLU. Ces problèmes émergent généralement des relations complexes, en terme d'urbanisme, entre droit public et droit privé.

En effet, en terme d'aménagement du territoire mais aussi sur le plan de l'habitat, la mise en place des « bonnes idées » est généralement freinée par des problèmes juridiques de fonds.

Michel DELEBARRE confirme en effet les difficultés rencontrées par les collectivités sur ces sujets et propose d'organiser une rencontre avec un ou deux opérateurs afin de savoir comment ces derniers voient les problèmes fonciers dans les agglomérations.

L'Assemblée Générale approuve cette proposition.

LISTE DES PRÉSENTS ET EXCUSÉS

PRÉSENTS

BALAY Pierre, Représentant, Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie
BURY Olivier, Chef de projet, Communauté d'agglomération du Calaisis
CAILLAU Régis, Chargé de mission auprès du Président, Lille Métropole Communauté Urbaine
CHARLES Anne-Sophie, Chef de Cabinet, ville de Mons
COOPMAN Jean-Luc, Directeur délégué, Caisse des dépôts et des consignations
COUPE YVES, Maire-Adjoint, ville de Cambrai, Conseiller Régional
CRESSON Dominique, Délégué Général RAFHAEL
CRINDAL Christian, Directeur de l'action économique, Ville de Lille
DELEBARRE Michel, Président de RAFHAEL
DELEBECQUE Bernard, Conseiller délégué, Conseiller communautaire LMCU , ville de Tourcoing
DELILLE Jean Christophe, Chargé de mission, Communauté d'agglomération du Douaisis
DELPierre Coralie, Permanente RAFHAEL
DRUELLE Christian, Expert-comptable, Cabinet Druelle
DUBUT Jean Claude, Premier Vice-Président, Communauté d'agglomération du Calaisis
FERRIER Pierre, Directeur Général Adjoint, Communauté d'agglomération ARTOIS COMM
FREVILLE Arnaud, Directeur Transport, Conseil Régional Nord-Pas de Calais
LEMAITRE Michel, comptable, Cabinet Druelle
LEMANG Daniel, Rapporteur du budget, Ville de Dunkerque
MALVACHE Noël, Vice-Président, Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole
MOREAU Olivier, Chargé de développement, Caisse des dépôts et des consignations
OZTURCK Lévin, Chargée des affaires européennes, ville de Mons
PIERRON Eric, Directeur du développement économique, Communauté d'agglomération Lens-Liévin
RAVIART Jean-Luc, Responsable TIC, Communauté d'agglomération du Boulonnais
WATTIER Joëlle, chargée de mission, Ville de Mons

EXCUSÉS

CAREME Damien, Maire de Grande Synthe, Vice-Président, Communauté Urbaine de Dunkerque
CARTON Bernard, Ville de Roubaix
DELAHAYE Gérard, Vice Président, Communauté d'agglomération ARTOIS COMM
DELANNOY Michel-François, 1^{er} adjoint ville de Tourcoing
DELDREVE Regis, Conseiller, Communauté d'agglomération du Calaisis
DELILLE Jean Jacques, Adjoint ville de Douai
DEPLUS Jean-Paul, Echevin, Ville de Mons
DESFOSES Jean-Marie, Adjoint ville de Valenciennes
DURET Philippe, Tourcoing, Trésorier de RAFHAEL
FRANCOIS Charles, Vice Président, Communauté d'agglomération du Calaisis
HENIN Jacky, Président Communauté d'agglomération du Calaisis
HENON Hervé, 1^{er} adjoint, Ville de Boulogne
KEMEL Philippe, Maire de Carvin, Vice Président, Communauté d'agglomération Henin Carvin
KUCHEIDA Jean-Pierre, Député-Maire de Liévin
LAMBELIN Marie Dominique, ville de Douai
MARLIERE Olivier, Adjoint ville de Valenciennes
MASCLET Patrick, Vice Président, Communauté d'agglomération du Douaisis
MAUROY pierre, Ancien 1er Ministre, Président Lille Métropole Communauté Urbaine
PASTOUR Jacques, Maire Englos, Lille Métropole Communauté Urbaine
SPLINGARD Régine, Conseillère Régionale, Maire-Adjointe de Boulogne, Communauté d'agglomération du Boulonnais
VANCAILLE Michel, Président Communauté d'agglomération de Lens-Liévin
VANDIERENDONCK René, Ville de Roubaix
VANLERENBERGUE Jean-Maris, Maire d'Arras
VERNIER Jacques, Sénateur Maire de Douai
WACHEUX Alain, Président, Communauté d'agglomération ARTOIS COMM
WATTEBLED Dany, Maire de Lesquin, Lille Métropole Communauté Urbaine

Le Président lève la séance à 10h25.

Le 13 Juillet 2004.

Michel DELEBARRE
Ancien Ministre d'Etat
Député-Maire de Dunkerque
Président de RAFHAEL

